

LES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR MONTENT AU CRÉNEAU

Tension en vue à l'université

La coordination nationale des sections Cnes a appelé les enseignants à la tenue d'assemblées générales pour adopter la position à tenir les prochains jours. Il s'agira de choisir entre deux options : l'organisation de trois journées de protestation nationale les 10, 11 et 12 février prochain en association avec l'intersyndicale autonome de la Fonction publique ou l'adhésion à l'intersyndicale autonome de la Fonction publique composée des syndicats suivants : Cnapest, CLA, Snapap, Satef, SNBTE, SNPEPM et la Coordination des enseignants contractuels algériens (Ceca), dans l'objectif de défendre le pouvoir d'achat, exiger l'aménagement de la nouvelle grille des salaires et la promulgation du statut de l'enseignant du supérieur.

Meriem Ouyahia - Alger (Le Soir) - Des mots forts ont été utilisés par ladite coordination dans le communiqué sanctionnant la réunion des 23 et 24 janvier derniers.

La coordination nationale des sections du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) considère que tous les clignotants socioéconomiques sont au rouge.

Elle interpelle les pouvoirs publics sur «l'extrême gravité de la situation socioéconomique que traverse notre pays et demande la mise en place de mesures socioéconomiques urgentes pour répondre aux besoins sociaux, économiques et culturels des citoyens afin d'assurer la paix sociale et le bien-être pour tous».

La coordination considère que la nouvelle grille des salaires de la Fonction publique a été élaborée unilatéralement par les pouvoirs publics sans consultation des partenaires sociaux comme l'exigent les lois sociales nationales et internationales.

«Elle ne répond nullement aux aspirations légitimes des fonctionnaires pour un salaire qui leur assure le bien-être matériel et moral, et qui permet aussi à notre pays d'avoir une Fonction publique moderne au service du citoyen», est-il relevé dans ce communiqué.

Il est expliqué que les deux principales indemnités, l'indemnité de sujétion et l'indemnité complémentaire sur le revenu, représentent à elles seules plus de la moitié du salaire, ont été diluées dans le salaire de base.

Ce qui, estime le syndicat, a eu pour effet la transformation des acquis des luttes sociales des enseignants du supérieur depuis 1991 en un gain modeste sans aucune amélioration réelle du salaire.

«Cette maigre augmentation du salaire de base a été déjà rattrapée par l'inflation galopante», n'a pas manqué de rappeler cette coordination des sections du Cnes.

De ce fait, la coordination rejette la nouvelle grille des salaires de la Fonction



L'érosion du pouvoir d'achat en toile de fond.

publique et demande une augmentation substantielle du point indiciaire pour avoir un salaire de base qui valorise le savoir et qui correspond aux aspirations légitimes de l'enseignant du supérieur.

Concernant le statut de l'enseignant du supérieur, la coordination nationale des sections du Cnes dénonce fermement l'attitude des pouvoirs publics.

Une attitude qualifiée de «propagande digne de l'extrême droite, véhiculée par certains relais médiatiques aux ordres du pouvoir et qui visent à tromper les enseignants du supérieur en leur faisant croire que le statut est déjà fin prêt et qu'ils vont toucher des salaires

imaginaires». Il est cité, comme exemple de «propagande», le salaire «imaginaire» du professeur de l'enseignement supérieur qui serait de 150 000 DA.

S'agissant du statut de l'enseignant du supérieur, le Cnes a rappelé que la tutelle n'a proposé aucun avant-projet de statut de l'enseignant supérieur, comme l'exige la réglementation.

Pour cette organisation, les enseignants du supérieur n'ont jamais débattu à ce jour de l'avant-projet de statut de l'enseignant du supérieur comme l'exigent les lois sociales.

«Il est clair aujourd'hui que le statut de l'enseignant du supérieur est remis une fois de

plus aux calendes grecques et que seule la mobilisation et les luttes futures des enseignants du supérieur permettront la promulgation d'un statut de l'enseignant du supérieur conforme aux normes académiques universelles et en phase avec les exigences scientifiques, éthiques et culturelles du XXI^e siècle», peut-on lire dans ce communiqué.

Enfin, cette coordination demande l'organisation d'un congrès des adhérents pour permettre au syndicat de dépasser sa crise organique afin que l'ensemble des adhérents, puisse unir leur forces pour faire aboutir leur plateforme de revendications nationales datant de 11 années.

M. O.

APRÈS AVOIR REÇU DES GARANTIES DE LA TUTELLE

Les lycéens décident de reprendre les cours

Les représentants des lycéens grévistes ont décidé de reprendre les cours dès aujourd'hui après une entrevue qui a duré plus de deux heures, hier, avec des responsables du ministère de l'Éducation nationale.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - Désorientés, désabusés durant ces dernières semaines, les élèves de terminale ont décidé, hier, d'interrompre leur large mouvement de grève suite à un accord conclu avec le ministère de l'Éducation nationale.

«Nous avons rencontré le secrétaire général du ministère, le chef de cabinet ainsi que le chargé de la communication lors d'un long entretien. Nous avons eu l'occasion d'évoquer nos préoccupations et d'expliquer encore une fois ce que nous attendions de la tutelle, c'est-à-dire un allègement du programme», a déclaré Aguilès un des sept délégués qui se sont rendus hier au siège du ministère de l'Éducation.

Le délégué a, ainsi, annoncé que les garanties des res-

ponsables du ministère concernent la création d'une commission de suivi qui planchera sur les problèmes soulevés par les élèves des classes de terminale, les 29, 30 et 31 janvier.

Les représentants des élèves annoncent, en outre, avoir reçu des garanties sur le fait que d'ici le mois de mai prochain et avant l'examen du baccalauréat, le point sera fait sur l'état d'avancement des cours au niveau des établissements du secondaire du territoire national.

«De façon à ce que tous les lycéens arrivent au même niveau à la fin de l'année scolaire», explique pour sa part Aymen, délégué des lycéens.

Ce dernier assurera aussi que la délégation a reçu aussi des garanties pour qu'il y ait un suivi et un contact avec les



Mais la pression est maintenue.

responsables pour une évaluation de la situation dans les mois à venir.

Hier donc en fin de journée, le groupe de délégués faisait la tournée des lycées de la capitale pour appeler à la reprise des cours dès aujourd'hui.

Les lycéens avaient hier poursuivi leur grève qu'ils comptaient pourtant inter-

rompre. Ils avaient justifié leur décision par, selon eux, le mépris du ministère de tutelle qui refusait de prendre leurs doléances en considération.

Reste à savoir si les lycéens du territoire national à l'instar de ceux de la capitale se plieront à l'appel des délégués ayant entamé des discussions hier avec la tutelle.

F.-Z. B.

AÏN-DEFLA

Un engin piégé désamorcé à M'khatria

Une bombe de fabrication artisanale a été placée sous le pont Gantra-El-Kahla situé sur le CW n°48 reliant les communes de Aïn-Defla et M'khatria.

A peine la découverte de l'engin signalée, les artificiers des services de sécurité se sont rendus sur les lieux où ils ont établi un cordon de sécurité et fermé la circulation momentanément. Placé là par des mains criminelles pour semer la mort, l'engin, de fabrication artisanale et datant de la décennie noire, a été rapidement neutralisé par les démineurs, selon les mêmes sources.

Une fois l'opération de déminage terminée, les alentours ont été inspectés.

Karim O.